

Communication municipale au Conseil communal N° 697 / 2024

Séance du 28 octobre 2024

Tarifs de l'électricité 2025 – Baisse marquée du prix de l'énergie et des coûts du réseau

Les Services industriels de Lutry annoncent une baisse des tarifs de l'électricité, tant dans sa composante énergétique que pour celle du timbre rémunérant l'utilisation du réseau local et national. Globalement, les clients bénéficieront d'une baisse moyenne de 17 %. Afin de maintenir l'encouragement à la production renouvelable sur le territoire communal, le tarif de rachat de l'énergie photovoltaïque auprès des particuliers sera adapté pour rester à un niveau particulièrement attractif.

Après deux exercices marqués par des hausses de tarifs, conséquence du contexte géopolitique agité, les Services industriels de Lutry (SILy) annoncent une baisse généralisée des tarifs de l'énergie et de l'utilisation du réseau local et national. Le coût de la réserve hydroélectrique hivernale, constituée en vue de renforcer la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et gérée par Swissgrid SA, bénéficie également d'une importante diminution.

D'autre part, les SILy ont noué un accord avec les Services industriels de Lausanne en vue d'intégrer un pool d'achat d'énergie. Cette démarche permet de bénéficier des avantages d'une plus large mutualisation des approvisionnements sur le marché de gros. Elle favorise également des achats échelonnés sur plusieurs années afin de limiter les risques liés aux variations soudaines des prix sur les marchés internationaux.

Ainsi, le tarif « simple option permanent », incluant les taxes, passera de 38.17 ct/kWh à 31.65 ct/kWh à partir du 1^{er} janvier 2025, soit une diminution de 6.52 ct/kWh (-17.1 %).

A titre indicatif, pour un ménage moyen consommant 2'500 kWh/an, cette baisse correspond à environ CHF 13.60 par mois (CHF 163.- pour l'année).

Dans le détail, les différentes composantes des tarifs de l'électricité – l'énergie, le réseau et les taxes – vont évoluer de la manière suivante :

Coût de l'énergie

Le prix de l'énergie électrique pour le tarif « simple option permanent » baisse de 4.55 ct/kWh, passant de 19.40 ct/kWh à 14.85 ct/kWh (-23.5 %).



Utilisation du réseau et services système

Le prix d'acheminement du courant sur les réseaux, les services système et la réserve d'électricité baissent de 1.97 ct/kWh, passant ainsi de 14.45 ct/kWh à 12.48 ct/kWh (-13.6 %), essentiellement en raison d'une diminution du coût de la réserve hydroélectrique hivernale, ainsi que du réseau de transports national et local.

Taxes fédérales, cantonales et communales

Les taxes fédérales, cantonales et communales restent stables, à 4.32 ct/kWh.

Tarif de reprise de l'énergie

Pour les productions d'origine photovoltaïque, le tarif de reprise avec garanties d'origine sera de 16.6 ct/kWh en 2025. La Municipalité souhaite en cela favoriser les investissements dans des moyens de production d'énergie renouvelable locaux pour augmenter leur part dans le mix d'approvisionnement de la Commune, qui représente actuellement plus de 6 % du courant distribué sur le territoire lutrien.

Location de compteur électrique

Pour rappel, les SILy renoncent pour l'heure à facturer des frais de location de compteur électrique, contrairement à d'autres gestionnaires de réseau de distribution suisses (environ CHF 3.- à 6.- par mois).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

 Le syndic Charles Monod		 Le secrétaire Patrick Csikos
---	---	---

Adopté en séance de Municipalité du 21 octobre 2024.